

L'amicale Chaudière-Appalaches

Compétition régionale



Aux superviseurs, directeurs techniques, entraîneurs, athlètes, parents et amis de la région de Chaudière-Appalaches.

***Compétition régionale réservée aux clubs de la région de Chaudière-Appalaches. ***

Le samedi 27 janvier 2024

Cégep de Thetford
671, boulevard Frontenac Ouest
Thetford Mines, (Québec) G6G 1N1
Entrée par le Pavillon Desjardins

Date de la compétition	Date limite de l'inscription en ligne
Le samedi 27 janvier 2024	Le mardi 23 janvier 2024 à 23h59

Modalités des inscriptions

Coût : Membre de la F.Q.T

30\$

Vous devez **obligatoirement** vous inscrire via le site web de la Fédération Québécoise de Taekwondo :

www.taekwondo-quebec.ca

N.B. Lors de l'inscription en ligne, **le poids (Kg) est obligatoire**

Paielements des inscriptions sur place le matin de l'événement

Chèque payable au nom de :

Association Régionale Taekwondo Chaudière-Appalaches

Informations sur la compétition

Lieu

Cégep de Thetford
Pavillon Desjardins
671, boulevard Frontenac Ouest
Thetford Mines, (Québec), G6G 1N1

Admission des spectateurs

Adultes et enfants 12 ans et plus : **\$5**
11 ans et moins : **gratuit**

Informations supplémentaires

M. Dany Turmel
418-933-6225
danyturmel@outlook.com

► **ACCÈS À L'AIRE DE COMBAT** : L'accès à l'aire de combat est strictement réservé aux athlètes et entraîneurs accrédités par les clubs dûment enregistrés. L'aire d'échauffement est accessible aux accompagnateurs dûment enregistrés. Les athlètes qui ont terminé leurs combats sont invités à quitter l'aire de combat. Ces mesures visent à assurer la meilleure visibilité possible aux spectateurs. Tout manquement à ces directives annulera le droit d'accès.

▶ ENTRAÎNEURS : Les entraîneurs québécois doivent être accrédités par la Fédération Québécoise de Taekwondo. Une tenue vestimentaire appropriée selon les règles de la FQT est exigée. La préinscription est obligatoire.

▶ REMBOURSEMENT : Il n'y aura aucun remboursement des frais d'inscription, sauf si aucun combat ne peut être offert à un participant présent.

▶ ÉPREUVES : Combat : simple élimination, combat pour la médaille de bronze.

Poomsae : simple élimination, classement selon les inscriptions.

▶ CATÉGORIES : Ceintures jaunes à rouges barre noire, U7, U9, jeune, cadet, junior, senior et 35 +. Les ceintures noires de niveau récréatif sont des athlètes qui ne participent pas aux compétitions de sélection en vue des championnats canadiens ou de niveau supérieur.

▶ PESÉE : Les entraîneurs doivent peser leurs athlètes à leur club respectif et inscrire le poids lors de l'inscription en ligne. Le jour de la compétition, les athlètes seront pesés si une vérification est nécessaire, selon l'horaire à paraître. Cette procédure s'appliquera selon les règlements de la Fédération Québécoise de Taekwondo.

▶ CONSOLIDATION : La consolidation consiste à monter un athlète dans une division de ceinture ou de poids supérieur lorsqu'aucun adversaire ne peut lui être assigné dans sa division. La consolidation se fait suivant les règlements de la Fédération Québécoise de Taekwondo, et requiert l'accord de l'entraîneur de l'athlète concerné.

Groupes d'âges et Divisions de Ceinture

****Veuillez noter que l'année de référence passe maintenant du 1er janvier au 31 décembre****

<u>Année Référence</u>	U7		U9		Jeune		Cadet			Junior			Sénior	35 +
	2023	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006 à 1989

Divisions Ceinture

Division 4	Division 3	Division 2	Division 1	Noires
Jaune	Verte	Bleu	Rouge	Noire
Jaune barre verte	Verte barre bleu	Bleu barre rouge	Rouge barre noire	

Horaire de la compétition

****L'horaire officiel sera confirmé 24-48 heures avant la compétition sur le site de la FQT****

Durée de combats

Toutes les divisions

<u>Groupes d'âges</u>	<u>Rondes</u>	<u>Durée (secondes)</u>	<u>Repos (secondes)</u>
U7 & U9	2	75	30
Jeune	3	75	30
Cadet	3	75	30
Junior	3	75	30
Senior	3	75	30
Senior 35+	3	75	30

CATÉGORIES : Il y a deux niveaux de participation distincts pour les combats :

-U7 et U9, ceintures jaunes à noire, plastrons réguliers; gagnant au total de 2 rondes.

-Jeune, Cadet, Junior, senior et 35+, ceintures de couleurs et noires : meilleure de 3 rondes (2/3).

Équipements Obligatoires

- L'athlète doit fournir son propre équipement.
- Le dobok complet avec la ceinture de couleur reconnue par la F.Q.T.
- Plastron réversible (bleu ou rouge), de grandeur appropriée et du modèle couvrant les épaules et le dos du participant.
- Casque blanc ou de même couleur que le plastron.
- Protecteur buccal (transparent ou blanc) obligatoire à partir de la catégorie de CADET (pour les couleurs) et pour toutes les ceintures POOM et DAN.
- Les gants de protection (facultatif) approuvés ou équivalant à ceux de la WTF (blanc ou couleur assortie à celle du plastron) pour toutes ceintures POOM et DAN. Les gants ITF ou style boxe ne sont pas permis.
- Coquille sous le dobok (hommes et femmes).
- Protège tibia, sous le dobok. Les protecteurs en coton ne sont pas permis.
- Protège pied couvrant le dessus du pied obligatoire pour tous. Les chaussons sont permis. Les protecteurs ITF ne sont pas permis. Les protecteurs en coton sont permis pour les groupes d'âges U7, U9.

Équipements Acceptés

Seulement les équipements approuvés par la W.T.F. et la F.Q.T. sont autorisés lors d'une compétition. D'autres équipements sont autorisés pour une protection supplémentaire tels que :

- Protection d'avant-bras, sous le dobok, avec protège coude.
- Protection pour les genoux, sous le dobok, doit être en tissu, sans parties en métal ni en plastique.

Tous les vêtements religieux qui ont reçu l'approbation de la Fédération Mondiale de Taekwondo sont désormais tolérés sous le casque et l'uniforme.

Équipements Refusés

- Tous colliers, bracelets, montres, bagues, piercings avec attache de métal doivent être enlevés, sans exception.
- Les souliers d'entraînement ne sont pas acceptés pour les combattants.

► **LUNETTES** Seule la lunette de sport sécuritaire est autorisée (style squash, verre et monture en plastique "arrondie"). Il est noté que toutes lunettes de type conventionnel seront refusées.

Dans le cas qu'un compétiteur ne peut combattre sans ses lunettes personnelles et n'ayant pas de lunette de sport sécuritaire : il ne va pas combattre et il sera déclaré perdant (si sa catégorie a déjà commencé à combattre). L'organisation n'aura pas à rembourser ses frais d'inscription.

► **CONTACT AU VISAGE : AUCUN CONTACT AU VISAGE N'EST PERMIS POUR LES COMPÉTITIONS RÉCRÉATIVES**